

NUMÉRO DE LA DÉCISION : QCRA11-00039
DATE DE LA DÉCISION : 20110503
NUMÉRO DE LA DEMANDE : 4-M-330937-101-SI
NUMÉRO DE LA RÉFÉRENCE : Q11-81168-3
PERSONNE DÉSIGNÉE : Patricia Caron

Personne(s) visée(s) :

TRANSPORT YANNICK BOISJOLY INC.

Demandeur

NIR : R-586748-7 Dossier : 4-M-330937

DÉCISION

- [1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de TRANSPORT YANNICK BOISJOLY INC.
- [2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec¹.
- [3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds².

PAR CES MOTIFS,

ACCUEILLE

AUTORISE

la Commission des transports du Québec :

la demande;

la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

MARQUE : FONTA
ANNÉE : 2006
NUMÉRO DE SÉRIE : 13N24830161538230
À L'ACQUÉREUR SUIVANT : FARDIERS QUÉBEC INC.

MARQUE : DOEPK
ANNÉE : 2001
NUMÉRO DE SÉRIE : 2DEHBFZ4811013086
À L'ACQUÉREUR SUIVANT : TRANSPORT ALAIN LAPOINTE INC.

Patricia Caron
Personne désignée

¹ L.R.Q. c. T-12, R. 13.01.

² L.R.Q. c. P-30.3.